



Favoriser l'implication de tous dans la dynamique associative

Accusé de réception

Réception par le préfet

Publication

FICHE
ACTION
N°28

AXE PRINCIPAL :

Axe 2 : Une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité

Autre(s) axe(s) concerné(s) :

Axe 4 : Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

Objectif (s) :

2.3 Favoriser l'accessibilité de tous aux services

+2.2 Lutter contre l'isolement et la précarité / +2.4 Inscrire le développement durable dans l'animation de la Ville / +2.1 Développer la mixité intergénérationnelle et sociale

Enjeu (x) :

Le développement de l'accessibilité aux pratiques culturelles ; Le maintien et le renforcement de la dynamique associative ; L'implication des acteurs à travers de nouveaux modes de participation ; Le renforcement de la mixité sociale au sein des espaces de loisirs

Rédacteur (s) : Service/CREHAM/SF

Date(s) : 16/01/2012

FICHE D'IDENTITE

Type action : x Action existante Action nouvelle

Portage du projet : La Mairie x La Mairie et ses partenaires Les Partenaires

Pilotage :

Elu pilote : Bénédicte Salin

Elu(s) associé(s) : F. Cossecq, N. Traore, G.

Lamarque

Service pilote : C2A

Services(s) associé(s) :

Etat d'avancement :

Idée Action en préparation Action programmée x En cours

DESCRIPTION DE L'ACTION

Contexte :

La tendance observée au repli sur la sphère privée, au développement des attitudes consuméristes et la faible implication dans la vie sociale locale renvoient à l'anonymat et aux risques d'isolement des personnes âgées (et/ou en perte d'autonomie).

Les associations de solidarité active et/ou de loisirs sont relativement nombreuses et réparties sur les différents quartiers de la commune. Elles représentent, par leur action, une ressource intéressante du point de vue du développement de la vie sociale locale, mais aussi vis-à-vis de la prévention de l'isolement des aînés et/ou personnes isolées. Toutefois, nombre de ces associations reposent sur la participation des bénévoles dont le renouvellement tendrait à remettre en cause leur pérennité.

La Mairie a d'ores et déjà mise en place de nombreuses actions visant à renforcer la dynamique

associative (RDV des Présidents, bourse aux bénévoles, ateliers de formation,..). Celles-ci peuvent être complétées et renforcer, notamment par la mise en place d'un comité technique (mairie, associations) qui aurait pour rôle de définir des actions pour renforcer la dynamique sur la Commune.

Publics visés : les Bouscatais, les associations

Projets concrets mis en œuvre :

- a. Mettre en place un **comité technique « vie associative »** regroupant représentants de la Ville et principaux acteurs associatifs.(sept. 2013)
- b. Consolider la « **bourse du bénévolat** » : les associations rempliront des fiches pour catégoriser leurs besoins ; trouver des outils de diffusion de la bourse (site internet, e-letter, animations ponctuelles pour mettre en relation les associations demandeuses et les Bouscatais en quête de bénévolat, formule ludique du speed dating) puis des pistes d'amélioration pour la dynamique associative.
- c. Co-organiser avec les associations une **fête des bénévoles** (pique-nique, réunion conviviale – un soir de semaine en juin/juillet ?)

Moyens en interne :

Elus et Personnels en charge de la mise en place et du suivi du projet.

Partenariat(s) mobilisés :

- Associations locales

Démarrage de l'action :



Budget estimé (coût/recette) :